

## Compte rendu de séance Séance du 1 Septembre 2014

L' an 2014 et le 1 Septembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de  
TRIBOT Philippe, Maire

**Présents** : M. TRIBOT Philippe, Maire, Mmes : HARTZ Marie-Noëlle, JEMIOLO Anita, LEQUIN Maria, MEHLINGER Fanny, MM : COLLARD Benoît, COQUILLARD Gérard, EMONET Emmanuel, RIDEY Patrick.

Excusé(s) ayant donné procuration : M. MOUGE Gilbert à M. EMONET Emmanuel  
Excusé(s) : M. SEGUELAS Rémi

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

**Date de la convocation** : 26/08/2014

**Date d'affichage** : 26/08/2014

**A été nommé(e) secrétaire** : M. COLLARD Benoît

### **Objet(s) des délibérations**

### **SOMMAIRE**

DEL01092014-1 - Choix du prestataire pour la reprise des tombes abandonnées.  
DEL01092014-2 - Convention intercommunale pour le paiement de l'abonnement au guide juridique "Pédagogiche".

### **Complément de compte-rendu:**

Le Conseil Municipal décide:

- d'étudier 3 devis pour la reprise technique des concessions abandonnées:
  - PFG 18 900 €
  - CCE 19 944 €
  - GRANIMOND 17365 €et de choisir la moins-disante, soit la société Granimond.
- de modifier les tarifs de l'eau pour l'année 2015 ainsi :
  - du 1er au 50ème m<sup>3</sup> = 1,20 €/m<sup>3</sup>
  - du 51ème au 100ème m<sup>3</sup> = 1,10 €/m<sup>3</sup>
  - au-delà du 100ème m<sup>3</sup> = 0,95 €/m<sup>3</sup>
- de passer une convention intercommunale avec les communes de Nozay et Saint Rémy sous Barbuise pour partager le paiement de l'abonnement au guide juridique par internet "Pédagogiche" utilisé par leur secrétaire de mairie commune;
- d'examiner la solution du machefer pour le chemin de Jérusalem;
- de demander la visite des Maçons de Troyes au sujet d'une poutre abîmée à l'église;
- de réserver l'utilisation du cours de tennis aux feugeois;
- de prendre note:
  - du compte rendu sur la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014;
  - de deux réunions à venir, sur la fiscalité éolienne et sur la taxe incitative pour les ordures ménagères.

Séance levée à: 21:30

En mairie, le 04/09/2014  
Le Maire  
Philippe TRIBOT